



AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO SERVICE ECONOMIQUE TOGO-BENIN

Rédigée par Pierre-Henry LENFANT & Florent DANION
Ref note SE Actualité économique Bénin février 2017

Février 2017

Tel +228 22 23 46 80 (PHL) - 22 23 46 73 (FD)

NOTE

Objet : Actualité économique du Bénin - février 2017

Les services du FMI et le Bénin concluent un accord au titre de la Facilité élargie de crédit

A la demande des autorités béninoises, une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Norbert Toé, a séjourné à Cotonou du 15 au 22 février 2017, pour finaliser les discussions avec les autorités sur un programme économique triennal appuyé par une Facilité élargie de crédit (FEC). Selon les termes de l'accord conclu avec les services du FMI, le Bénin pourrait bénéficier d'un prêt de 150,4 M USD, soit 90 % de sa quote-part, en trois versements dont le dernier interviendra en mai 2020. Le programme sera présenté en avril prochain au Conseil d'administration du Fonds.

Point sur les réalisations des régies financières de l'Etat

Les dernières statistiques des régies financières du Bénin font état d'un taux de réalisation de 90,6 % des recettes sur l'année 2016, soit 1,1 Md EUR de recettes recouvrées, contre une prévision de 1,25 Md EUR dans la loi de finances rectificative (LFR). Le taux de réalisation des douanes, de 87,5 %, explique en partie cette baisse des recettes. Les recettes douanières ont souffert de la baisse de l'activité portuaire liée notamment au ralentissement économique au Nigéria. Les recettes fiscales à l'importation ont ainsi été en baisse de 14,5 % par rapport à 2015. A noter que la LFR avait partiellement anticipé cette baisse, puisque le taux de recouvrement des recettes douanières par rapport à la loi initiale est quant à lui de 76,7 %.

Un financement de 62 M EUR de la Banque mondiale pour le secteur de l'eau et de l'assainissement

Ce financement, accordé par la Banque mondiale à travers l'IDA (Association internationale de développement), comprend un élément-don de 62,2%. Il est destiné au Projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et d'assainissement des eaux usées en zones urbaines et péri-urbaines des communes du Grand Nokoué (PEPRAU).

Vers l'installation d'une centrale thermique Dual Fuel de 150 MW par la société nigériane PARAS Energy

La société publique béninoise d'énergie électrique (SBEE) a engagé des négociations avec l'entreprise nigériane PARAS Energy pour construire et exploiter une centrale thermique Dual Fuel de 150 MW dans le cadre d'une convention de concession de type BOT pour une durée de 15 ans. PARAS a déjà signé, le 12 octobre 2016, avec la SBEE un contrat de fourniture d'énergie électrique pour une puissance de 60 MW.

Le Chinois ZTE intéressé par le projet de réalisation d'un réseau de fibre optique dans l'Ouest du pays

L'équipementier chinois ZTE négocie avec le gouvernement béninois la réalisation du projet de déploiement de fibre optique supplémentaire (Backbone) et une partie du projet de déploiement de 2 450

km de réseau d'accès fibre. Eximbank of China apporterait un financement de 70,4 M EUR (46,2 Mds FCFA). A noter que le projet PDI2T (Projet de développement des infrastructures de télécommunication et des TIC) a démarré en décembre 2016 et permettra à 67 communes du pays d'accéder à une connexion « haut débit ».

L'Etat reprend le contrôle de quatre hôtels

Constatant la défaillance des promoteurs privés dans leurs obligations d'investissement ou de modernisation, l'Etat vient d'annuler les conventions de cession ou de gérance (attribuées depuis 2004) de quatre hôtels à capitaux publics. Il s'agit de Bénin Marina Hôtel, Croix du Sud, PLM Alédjo et le Motel d'Abomey. La gestion de ces hôtels est désormais confiée à un administrateur provisoire.

Mise en place d'un nouveau mode de gestion du Parc automobile de l'Etat

Le Conseil des ministres du 14 février a choisi l'option de « leasing » ou location de véhicules à longue durée, pour mettre à la disposition des agents et services de l'Etat, des matériels roulants. Cette mesure concernera tous les véhicules de l'Etat. Les dépenses pour le parc roulant (achat de véhicules, entretien et carburant) ont été réduites de 76 M EUR en 2014 à 35,7 M EUR en 2016.

Exemption de visa pour les ressortissants d'une trentaine de pays africains

Le Bénin a décidé d'exempter de visa d'entrée les ressortissants d'une trentaine de pays africains (dont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Cameroun, l'île Maurice, l'Ethiopie, le Gabon, le Tchad, la Namibie...) pour des séjours limités à 90 jours. En attendant que cette mesure, une première en Afrique, soit applicable au niveau des services de la police des frontières des Etats-tiers, les touristes et autres visiteurs africains désireux de se rendre au Bénin pourront, durant une période de transition, se faire délivrer des visas de courtoisie. Cette mesure devrait favoriser le tourisme au Bénin.

La BAD ouvre des bureaux-pays au Bénin, en Guinée et au Niger

Conformément à son plan de décentralisation, la Banque africaine de développement (BAD) a décidé de renforcer sa présence opérationnelle au Bénin, en Guinée et au Niger, avec l'ouverture de bureaux dans ces pays. La Banque estime que l'ouverture de ces bureaux devrait porter d'ici 2019 le portefeuille de projets financés à environ : 750 M USD au Bénin, 1 Md USD en Guinée et 625 M USD au Niger. Dans ces deux derniers pays, elle souligne que sa présence permettra de réduire la proportion des projets à risque, de près de 78% à 20%. La BAD dispose actuellement de « bureaux de liaison » dans 35 pays africains, de deux centres régionaux de ressources (Kenya et Afrique du Sud) et d'un bureau de représentation pour l'Asie en Chine.